

TARIF DES
"PE TITES ANNONCES"

Deux sous le mot ; minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois.

Annonces classifiées, en 10 pts. La ligne 10 centimes.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

GRATUITEMENT

Nous annonçons gratuitement dans les notes locales et les courriers, les naissances, mariages, sépultures, et services anniversaires.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe du Comté Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Quand ces lignes paraîtront, l'année dix-neuf cent vingt-quatre n'aura plus que quelques heures à vivre et déjà l'aube de dix-neuf cent vingt-cinq brillera à l'horizon. L'année s'en va, l'année arrive ; et l'espérance est tellement enracinée au cœur des hommes, qu'il n'en est pas, si malheureux soient-ils, qui n'espèrent pas que l'an nouveau leur apportera un peu plus de joie que celui qui s'en va. L'année nouvelle devient un jour l'année passée, elle n'a apporté aucune joie, mais comme toujours, un bon contingent de peines et de tourments, mais nous nous tournons invariablement vers l'inconnu de l'an nouveau souhaitant ardemment que cette fois il nous apportera le bonheur cherché. Et ainsi petit à petit, les dos se voutent, les cheveux blanchissent, la jeunesse que nous croyions éternelle s'enfuit, des rides apparaissent, et nous arrivons au bord de la tombe, sans même nous en être aperçu, espérant toujours d'année en année trouver le bonheur après lequel nous courons sans cesse.

Je viens donc lecteurs selon l'usage antique vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année. Etant malgré moi un peu sceptique, je ne vous cacherai pas, que j'ai peu de confiance dans les années heureuses hormis certains privilégiés à qui tout sourit ici-bas, pour la grande masse il y a plus de peines que de joies. Aussi j'estime que nous devons être satisfaits, quand une année s'écoule sans nous apporter ni joies ni peines c'est plus que nous puissions oser espérer et c'est tout ce que je vous souhaite à tous de grand cœur.

Saluons dix-neuf cent vingt-cinq, sans joie, mais aussi sans tristesse, car le grand point d'interrogation qui le précède, de comme tous ses prédécesseurs n'est pas de nature à nous enthousiasmer. Bonjour bon an, qui nous apporte les jouets des petits enfants, l'illusion qu'on croyait morte et la joie au cœur des parents. Bonjour bon an, bonne chance, soit le bien venu parmi nous, qui que tu sois, c'est l'espérance que tu ravives au cœur de tous. Bonjour bon an ! un sombre nuage marche cependant devant toi, au loin s'entend gronder l'orage et tous les peuples sont en émoi. Cependant nous te faisons fête, chacun te reçoit de son mieux. Daigne écouter notre requête et faire au moins quelques heureux. Dans son logis où rien ne manque le riche donne des festins, dans sa cabane le pauvre chante sans vouloir songer au destin. Bonjour bon an, an éphémère, qui passe plus vite que le vent, emportant bien loin nos chimères et tous nos beaux rêves d'enfants, an à qui tous aujourd'hui font fête et que beaucoup maudiront demain, ton sort sera semblable à celui des années passées, et bientôt tu iras rejoindre les vieilles lunes.

Tout nouveau tout beau, dit le proverbe, il en est de même pour les années. Celle qui vient nous semble devoir être la plus belle de toutes, parce que nous ne la connaissons pas.

Seuls quelques philosophes, ou quelques désabusés qui n'attendent plus rien de l'avenir voyant arriver le nouvel an sans joie et sans peine, mais ne nous apporterai-tu qu'une seule journée de joie, ne nous feras-tu oublier nos soucis pendant vingt-quatre heures, que cela serait assez pour que l'on te fasse bon accueil. L'espérance a dit Saint-Paul est chez l'homme "aliquid divinum", quelque chose de divin, et c'est pourquoi ; malgré toutes ces réflexions, qui m'ont permis de faire une chronique convenable, je vous dis à tous, amis lecteurs — Bonne année, bonne santé de la part de votre ami.

LE COLON

"AUTRES SOUHAITS"

Nous voici, de nouveau, à l'époque des souhaits. Dans tous les foyers, dans toutes les familles, entre parents, entre amis et voisins, enfin, parmi toute la population de notre province l'on va se conformer à la tradition du Jour de l'An qui est de se souhaiter "une bonne et heureuse année". Les plus ardents à conserver la tradition des souhaits sortent quelques fois de la formule consacrée par l'usage et précisent à l'ami dont ils serrent vigoureusement la main ce qu'ils veulent bien lui souhaiter pour l'année qui s'ouvre.

A l'aurore de cette année 1925 notre région aurait de bons souhaits à formuler, mais pour elle. Afin cependant de ne pas paraître trop égoïste, elle souhaite au pays entier, une bonne, heureuse et sainte année ; une sainte année surtout puisque 1925 doit être l'Année Sainte pour le monde entier. Mais il y a des souhaits particuliers à formuler pour chacune de nos provinces et pour chacun des comtés de notre "pays de Québec".

Nous voyons le nôtre, à l'heure où finit, l'année 1924 aspirer ardemment à de profonds besoins. Que sera pour nous dans le sens de ces aspirations, la nouvelle année ?

Au cours des douze derniers mois, l'on a bien parlé des deux grands projets qui assureraient la prospérité de notre région. L'année nouvelle en verra-t-elle la réalisation, du moins la promesse de la réalisation ?

Plus particulièrement, dans douze mois d'ici, où en seront les projets de notre chemin de fer de ceinture et de la

L'ACHAT CHEZ-NOUS

Depuis au-delà d'une année et demie, l'association des Marchands-Détaillants de Québec a entrepris une campagne d'éducation qui a son à propos. Avec la coopération de précieuses bonnes volontés elle a mis un certain frein à cette émigration du dollar québécois au bénéfice des étrangers et au détriment des gens de chez-nous.

Certes, il est assez difficile, sinon impossible, tout le monde en convient, d'adopter à cet égard une politique d'exclusivisme intransigeant. Il s'agit, en l'occurrence d'apporter à ses actes d'acheteur, une certaine somme de réflexion. On constatera souvent et promptement que l'irréflexion en cette matière est non seulement préjudiciable à son voisin, mais aussi à soi-même.

L'industriel, le manufacturier, le marchand ne doivent pas perdre de vue qu'à l'égard de la clientèle attendue ils ont des devoirs et particulièrement celui de faire connaître ce qu'ils ont à vendre. De là cette nécessité pour eux, sous une forme ou sous une autre, de recourir à la publicité, ce facteur d'autant plus nécessaire à leur progrès que les concurrents de l'étranger s'en servent abondamment et préparent ainsi l'invasion lente et tant redoutée mais qu'il leur faut combattre.

Et nous estimons, sans arrière pensée, à la lumière de l'expérience que l'un des excellents moyens de propagande, c'est la participation à tout événement de nature à frapper son attention, à capter ses bonnes dispositions naturelles et à canaliser ainsi ses ressources.

Il est reconnu universellement que l'un des meilleurs facteurs propres à accroître et accentuer un mouvement de la nature de celui qui a inspiré celui de "L'Achat chez-nous", est d'annoncer les produits de chez-nous.

UN JUGEMENT

Jugement rendu dans la cause Price Brothers & Co. contre la Cie du Téléphone du Centre en faveur de Price Brothers & Co.

Comme nos lecteurs le savent, l'audition des témoins a eu lieu à Roberval en novembre dernier.

La Compagnie de Price se plaignait que la Cie de Téléphone lui chargeait \$75.00 par ligne téléphonique lorsque le tarif des bureaux d'affaires était de \$40.00. La plainte portait aussi sur le mauvais service téléphonique.

A Roberval, la commission avait ordonné à son ingénieur M. Larivière de faire l'inspection du réseau téléphonique de Roberval à Mistassini.

Cette cause est venue de nouveau à Québec devant la Commission le 23 décembre pour entendre la plaidoirie des avocats.

La Commission des Services Publics de Québec a rendu une ordonnance par laquelle elle réduit le prix chargé à Price Brothers & Co. à \$40.00 par ligne comme celui réclamé des autres abonnés, à compter du 28 juin dernier ; elle ordonne en même temps à la Compagnie de Téléphone de préparer un tarif et de le soumettre à l'approbation de la Commission des Services Publics de Québec avant le 1er juillet prochain. Quant aux réparations à faire, la plainte est suspendue jusqu'au 1er juillet 1925 vu qu'il est difficile de faire de tels travaux pendant la saison d'hiver.

M. Armand Boily était l'avocat de Price Brothers & Co.

route carrossable Québec Lac St-Jean ? C'est le temps où jamais de faire à ce sujet les vœux les plus ardents ; la réalisation à brève échéance de ces deux grandes entreprises, voilà le meilleur souhait que nous puissions nous faire. Formons-le entre nous ; faisons-le dans notre cœur en exprimant seulement que l'année nous soit prospère ; et, pour nous, cette simple et vague formule comporte précisément ce qui nous tient tant au cœur.

M. l'abbé Jos Gagnon, est allé à St-Louis Nazaire cette semaine à l'occasion des Quarante-Heures.

Félicitations Nos félicitations à M. Jules Arthur Savard qui a été choisi musicien pour toucher l'harmonium dernièrement installée dans la nouvelle église, et aussi de s'être beaucoup dévoué pour exercer notre Messe de Minuit.

ESTELLE

Naissances M. et Mme J. Louis Gauthier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 13 sous les noms de Joseph-Henri Parrain et marraine M. et Mme H. Malenfant.

Le 19. M. et Mme Louis Bouchard font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Luce-Alice. Parrain M. Welly Savard marraine Mme Adélaïde Bouchard.

Le 20. Marie-Annette, enfant de M. et Mme Ernest Gagnon. Parrain M. Dorilla Gagnon marraine Mlle Annette Gagnon tante de l'enfant.

Va et Vient M. Johnny Gagnon, barbier, est allé en voyage d'affaires cette semaine à Jonquières.

ST-AMBROISE

Naissances

M. et Mme J. Louis Gauthier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 13 sous les noms de Joseph-Henri Parrain et marraine M. et Mme H. Malenfant.

Le 19. M. et Mme Louis Bouchard font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Luce-Alice. Parrain M. Welly Savard marraine Mme Adélaïde Bouchard.

Le 20. Marie-Annette, enfant de M. et Mme Ernest Gagnon. Parrain M. Dorilla Gagnon marraine Mlle Annette Gagnon tante de l'enfant.

Va et Vient M. Johnny Gagnon, barbier, est allé en voyage d'affaires cette semaine à Jonquières.

MM. Jules Arthur Savard, Philippe-Auguste Savard ainsi que M. Gérard Gingras sont allés à Chicoutimi le 17 courant à la soirée donnée au Séminaire en l'honneur de M. le Directeur. Ils sont allés ensuite à Jonquières et Kénogami en visite chez M. Tréfilé Gauthier et M. Georges Gauthier.

Mlle Marie-Anne Gagnon, de St-Léonard est en promenade pour quelques jours chez sa sœur Mme Johnny Gagnon.

M. Eugène Neron, ainsi que M. Joseph Tremblay, étaient de passage à Jonquières cette semaine.

M. l'abbé Jos Gagnon, est allé à St-Louis Nazaire cette semaine à l'occasion des Quarante-Heures.

Félicitations Nos félicitations à M. Jules Arthur Savard qui a été choisi musicien pour toucher l'harmonium dernièrement installée dans la nouvelle église, et aussi de s'être beaucoup dévoué pour exercer notre Messe de Minuit.

ESTELLE

Naissances M. et Mme J. Louis Gauthier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 13 sous les noms de Joseph-Henri Parrain et marraine M. et Mme H. Malenfant.

Le 19. M. et Mme Louis Bouchard font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Luce-Alice. Parrain M. Welly Savard marraine Mme Adélaïde Bouchard.

Le 20. Marie-Annette, enfant de M. et Mme Ernest Gagnon. Parrain M. Dorilla Gagnon marraine Mlle Annette Gagnon tante de l'enfant.

Va et Vient M. Johnny Gagnon, barbier, est allé en voyage d'affaires cette semaine à Jonquières.

MM. Jules Arthur Savard, Philippe-Auguste Savard ainsi que M. Gérard Gingras sont allés à Chicoutimi le 17 courant à la soirée donnée au Séminaire en l'honneur de M. le Directeur. Ils sont allés ensuite à Jonquières et Kénogami en visite chez M. Tréfilé Gauthier et M. Georges Gauthier.

Course de Chiens

Demain l'après-midi, à 2 heures et demie aura lieu à Roberval, une course de chiens. Elle promet être très intéressante, car depuis quelques semaines ces chiens sont entraînés presque tous les soirs et nous ne doutons pas que cette course sera très rapide.

Les concurrents seront les équipes de MM. Léonce Hamel, du Château Roberval ; Wilbrod Gauthier ; N. Lizotte ; Uldéric Côté et probablement de l'équipe de M. Dupuis, de Price Bros. & Co. y prendra part.

Le trajet se fera du Château Roberval jusqu'à la résidence de M. Edgar Bilodeau, dans l'Anse et le retour. Ils quitteront le Château à 2 1/2 heures précises.

Les amateurs sont tous invités.

La Communion et la Famille.

LA FAMILLE ne se maintient et ne prospère que par l'union de tous ses membres. Le père et la mère ne demeurent le noyau de la famille que s'ils s'unissent au point de ne former à eux deux qu'un seul cœur et une seule chair. Les enfants le constituent en se tenant groupés autour d'eux. Ils la maintiennent et la prolongent si leur attachement au tronc familial demeure assez étroit pour que des grands parents aux petits enfants circule la même sève et qu'entre la tige principale et les rameaux ne se produise aucune séparation.

Pour que cette harmonie existe, chaque membre de la famille chrétienne a besoin d'une formation surnaturelle, d'une éducation intérieure que seul pourra lui donner Jésus dans la communion, dans la communion bien faite, bien comprise. Ce sacrement entendra sans défaillance l'amour mutuelle des divers membres les uns pour les autres et inculquera à chacun d'accomplir fidèlement la grande loi de la charité.

La communion a pour but d'unir les hommes entre eux ; elle est le lien le plus puissant des membres de la famille entre eux. C'est qu'elle est le moyen par lequel on évite de détruire les causes de division dans la famille. C'est aussitôt après la Cène que Notre Seigneur disait à ses apôtres : "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés moi-même." Il y a donc un rapport essentiel entre l'Eucharistie et l'amour du prochain. La communion seule est capable de maintenir tous les membres d'une famille à des hauteurs de sacrifice, d'abnégation nécessaires pour qu'ils persévèrent dans la concorde et la paix. La communion fréquente est indispensable aux époux et aux enfants. Elle est le seul préservatif assez efficace pour les prémunir contre leur faiblesse et les empêcher de succomber aux tentations, parfois si violentes. La communion a la puissance de fortifier les époux et les

UNE FEMME

Elle sait accueillir avec un air si tendre, Que l'on ne peut jamais se sentir importun ; Et comme elle a l'esprit d'en prêter à chacun, Pres d'elle, le plus sot peut se faire comprendre.

Elle sait deviner sans demander jamais, De peur que sa pitié fasse jaillir des larmes ; Pour consoler elle a des mots si pleins de charme, Que pour en entendre un, on pleurerait express.

Et comme sa beauté rehausse toute grâce, On peut s'approcher d'elle et briller même auprès, Elle n'éclipse rien, et montre tant d'attraits, Que c'est bien le bonheur avec elle qui passe.

Mais elle a, voyez-vous, des airs si délicats, Alors que sa main s'ouvre, honteuse d'être bonne, Que celui qui reçoit ne voit qu'un cœur qui donne, Et tout en recevant, ne s'en aperçoit pas.

Suzanne MERCEY

enfants contre les suggestions des plaisirs défendus, et assurera cette union indissoluble qui est la condition même de l'existence et de la durée de tout foyer familial.

C'est une propriété constitutive de l'Eucharistie d'inspirer les actes de charité en même temps que d'en augmenter l'habitude, d'activer les flammes du dévouement et du zèle en même temps que de renouveler la puissance du foyer. Remontons à l'institution de l'Eucharistie et nous constaterons son rôle social, bienfaisant et glorieux durant le cours des siècles. C'est l'assiduité à la communion qui a fondé les véritables premières familles chrétiennes, c'est la communion qui a détruit toutes les divisions et les haines du paganisme.

C'est l'assiduité à la communion qui a éloigné cette multitude de jeunes gens et de jeunes filles de cette vie de mollesse et de plaisirs qui les détournait de la vraie notion des devoirs matrimoniaux sous le paganisme.

C'est l'assiduité à la communion qui a formé les parents chrétiens et déposés dans leurs cours la douceur et la fermeté nécessaires pour bien remplir leur sublime mission.

C'est par l'assiduité à la communion qu'a été maintenue dans les familles l'union et la concorde, malgré toutes les tentations de divisions si souvent déterminées par l'intérêt.

C'est par l'assiduité à la communion que les membres vivants d'une famille continuent d'entretenir des relations d'amitiés avec leurs membres défunts et leur met au cœur l'espoir du prochain revoir.

La communion bien faite, bien comprise a été de tout temps et sera jusqu'à la fin des temps le lien d'amour entre tous les membres des familles pour leur plus grand bien et leur plus grand bonheur.

La famille vient de Dieu. C'est Dieu qui l'a créée, qui l'a constituée, qui lui a donné ses lois : loi d'affection, loi d'union, loi d'indissolubilité d'où dépendent sa stabilité et son bonheur. Notre Seigneur Jésus-Christ a stabilisé en ces lois morales et d'amour par l'institution de l'Eucharistie, de la sainte communion.

De nos jours, beaucoup de familles passent par une crise terrible : on y voit l'autorité paternelle diminuée, le lien

conjugal relâché, les vertus domestiques affaiblies. Le luxe et l'amour du plaisir étalés étonnement. Les ouvriers du mal abondent qui s'acharnent par l'image, les spectacles à détruire et déchristianiser les familles. Plus que jamais la famille a besoin du secours de la communion fréquente pour endiguer le mal, et résister au flot envahisseur. Les familles qui n'ont pas le soutien nécessaire de la communion fréquente se décomposent peu à peu et finissent par tomber en ruine.

C'est à la désertion de la communion qu'est dû le protestantisme. C'est la désertion de la communion qui a formé ces familles peu chrétiennes, qui ont boudé dehors les préceptes évangéliques.

Pour refaire un monde nouveau rechristianiser cette multitude de familles, insurgées contre les préceptes évangéliques, il faut revenir à la pratique de la communion, de la communion fréquente bien faite, bien comprise.

C'est par la réception de Jésus-Eucharistie qu'on rétablira les familles sur les bases solides de l'amour, de l'union, du devoir.

La bonne communion consiste dans l'union aux vertus du Christ, leur assimilation, leur pratique.

La bonne communion consiste dans ses actions faites en conformité de la prière liturgique de la messe quotidienne tout en Jésus-Christ, par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ. C'est le gage de l'union, de la paix, de la sainteté l'assurance d'une vie future heureuse avec Dieu, ses anges et ses saints.

P. BOUSQUET

Nous, Pas!

Le vice-amiral Field, qui sera désormais l'un des dirigeants de l'Armada anglaise, se souvient sans doute des remarques que ses discours au Canada ont provoquées l'été dernier, dans la presse et à la tribune. De braves Canadiens lui ont laissé entendre un peu froidement que l'on pouvait se passer de ses conseils quant à l'organisation d'une marine de guerre. Un journal ministériel salue en ces termes sa nomination au poste de grande responsabilité impériale :

"On vient de nommer en Angleterre, sir Frederick Field à un poste important de l'Armada. On se rappelle qu'il nous a rendu visite l'an dernier. Il conseillait alors au Canada de construire des navires de guerre. Peut-être a-t-il changé d'avis depuis ; nous, pas."

"Le Progrès du Go'fe"

Conte du Jour de l'An.

L'ONCLE SERAPHIN

Comme on causait des héritages fantastiques, des successions fabuleuses revendiquées avec une insatiable persévérance en dépit de tous les mécomptes, par tant de braves gens unis par la similitude du nom porté naguère par un aventurier décédé au loin, dans quelque pays d'outremer, M. Deleyrol dit tout à coup :

— J'ai une histoire semblable dans ma famille... Ah ! cette histoire de l'oncle Séraphin, elle a bercé mon enfance. Vous ne pouvez soupçonner la place que ce diable d'homme, que je n'ai du reste jamais vu, a tenue dans les premières années de ma vie.

Je dois vous dire tout de suite que Séraphin, qui avait révolutionné notre petite ville par ses folies et ses excentricités était, pour rester fidèle à la tradition de toutes les fortes têtes, le descendant de sa famille. Ses parents morts, au train qu'il menait, sa part d'héritage ne dura pas longtemps. Un beau matin il se réveilla les poches vides ou à peu près. C'est alors qu'ayant réuni son frère Casimir et ses trois sœurs il leur tint ce discours :

— Puisqu'aussi bien nous sommes aujourd'hui le trente-et-un décembre, la date me paraît admirablement choisie pour vous annoncer que je clôture avec la fin de l'année ma vie de polichinelle. A minuit, l'homme ancien sera mort et un autre lui succédera qui, demain matin, à la première heure, partira pour Le Havre où il compte s'embarquer pour une destination que lui-même ignore encore. Combien de temps durera mon absence ? Cela dépendra des circonstances. Mais dussé-je rester trente ans absent, dites-vous bien que je ne vous ai pas oubliés, c'est autant pour vous que pour moi que je suis parti à la conquête des millions sans lesquels il devient impossible de vivre dans notre vieux monde. Faites-moi crédit de votre confiance et soyez sûrs que vous me verrez repaître un jour, le trente-et-un décembre, veille solennelle de l'anniversaire de mon départ. Sur ce embrassons-nous.

Ma mère et ses deux sœurs, tante Ursule et tante Véronique, fondirent en larmes, tandis que leur frère Casimir, plus ému qu'il ne voulait le laisser paraître, se contentait de répondre : Tâche de réussir dans ta nouvelle vie, c'est le seul moyen de nous faire oublier les folies de l'ancienne.

Séraphin partit à la pointe du jour et l'on n'entendit jamais plus parler de lui. Dans quelle partie du

monde poursuivait-il la conquête de la Toison d'or ? L'oncle Casimir tenait pour l'Amérique ; tante Ursule pour les Indes ; tante Véronique et ma mère se faisaient, chaque fois que la question était soulevée, se contentant de pousser un soupir au souvenir du frère absent.

Quant à mon père, par pur esprit de taquinerie plutôt que par conviction—car en entrant dans la famille des Vonapret il avait fini, lui aussi, par se laisser séduire par le mirage des millions—il ne manquait jamais de s'écrier :

— Votre frère m'a toujours prouvé l'effet d'un aimable farceur. Je ne serais nullement surpris en apprenant qu'il est tout simplement cocher de fiacre à Paris.

Des protestations indignées s'élevaient. Tante Ursule se montrait la plus irritée de cet outrage à la loyauté de Séraphin paré, maintenant qu'il n'était plus là, de toutes les qualités et de toutes les vertus. L'oncle Casimir, qui venait d'acquiescer à la charge de greffier de la justice de paix, hochait gravement la tête. Après un silence, il insinuait :

— Je suis un moyen sûr de retrouver la trace de Séraphin. Il n'y a qu'à écrire au ministre des affaires étrangères en le priant de vouloir bien ordonner, par l'intermédiaire de nos consuls, des recherches dans toutes les grandes villes d'Amérique.

— Mon frère, interrompait tante Ursule, Séraphin n'est pas en Amérique, il est aux Indes, à Bombay ou à Calcutta. Et la discussion s'animait au risque de compromettre la bonne entente de la famille. Il fallait que tante Véronique s'interposât entre son frère et sa sœur.

— Vous verrez, reprenait au bout d'un instant tante Ursule, que Séraphin reviendra une année ou l'autre, le trente-et-un décembre, ainsi qu'il l'a promis. Comme je serai heureuse de le serrer dans mes bras !

— Notre joie égalera la tienne, ripostait d'une voix aigre-douce l'oncle Casimir. Tu n'as pas, j'espère, la prétention de nous donner des leçons sur le chapitre de l'affection que nous avons tous pour Séraphin.

Tante Véronique, la mine effarée, levait les bras au ciel :

— De grâce ! pour l'amour de Séraphin, calmez-vous.

Cette scène, avec ses détails invraisemblables se reproduisait presque toutes les fois que la famille se trouvait réunie à l'occasion de quelque fête.

Et les années passaient sans amoindrir la confiance en Séraphin... et en ses millions. Aux yeux de mes cousines et aux miens il apparaissait sous les traits d'un de ces personnages extraordinaires plus grands que nature, dont les exploits passionnaient nos jeunes imagina-

tions. Pendant ce temps, l'oncle Casimir continuait à se faire rabrouer par sa sœur Ursule en émettant parfois cette réflexion :

— Si le bonheur de revoir Séraphin nous est refusé... nos enfants hériteront toujours de ses millions !

La vieille maison des Vonapret était échu, en sa qualité d'ainé, à l'oncle Casimir. C'était donc chez lui qu'on se donnait rendez-vous pour passer en famille la dernière soirée de l'année ; car si, par aventure, Séraphin, fidèle à sa promesse devait revenir à cette date, ses pas ne se dirigeraient-ils pas tout naturellement vers la demeure qui l'avait vu naître ?

En un tel jour la conversation ne pouvait rouler que sur l'oncle Séraphin. Le souvenir attendri qu'on gardait de lui avait, depuis longtemps, fait oublier les égarements de sa jeunesse. C'était maintenant un héros que chacun admirait en toute sincérité... Dès qu'un pas se faisait entendre sur le pavé, dans le silence nocturne de la rue, toutes les voix, instinctivement, se taisaient. On tendait l'oreille dans une attente anxieuse, mais le bruit ne tardait pas à s'éteindre à mesure que s'éloignait le passant.

Or, un soir—il m'en souvient comme d'hier—nous vîmes tout à coup tante Ursule se dresser, affreusement pâle.

— Séraphin arrive ! s'écria-t-elle, il s'est arrêté devant la porte... il a soulevé le marteau !

Nous n'avions rien entendu. Pourtant, dans un mouvement spontané, l'oncle Casimir se leva et alla ouvrir la fenêtre. Il se pencha dans le vide pour percer les ténèbres puis, se retournant vers nous :

— Il n'y a personne. J'étais bien sûr qu'on n'avait pas frappé.

— Est-il permis, dit ma mère, de nous causer une pareille émotion !

Mais tante Ursule, affalée sur sa chaise, avait éclaté en sanglots, et c'est à peine si elle parvint à prononcer ces mots qui firent passer en nous un long frisson :

— J'ai pourtant la certitude que quelqu'un a soulevé le marteau de la porte. Le coup frappé a retenti dans mon être... et puisque Séraphin n'est pas là, auprès de nous, c'est qu'il vient de mourir et que son âme, à l'instant suprême, a voulu se rapprocher et nous dire un éternel adieu !

— La tendresse t'égare, ma pauvre sœur, fit l'oncle Casimir, tu as eu une hallucination.

La soirée, après cette alerte, s'acheva dans un pénible malaise. Et de ce jour-là, comme si la conviction de tante Ursule se fut imposée à l'esprit de tous, on n'eut plus que de rares allusions à l'absent. D'un tacite accord on évitait même de prononcer son nom.

Cinq ans plus tard, pendant le siège de Paris, je me liais d'amitié avec le lieutenant de vaisseau d'Arlosier. Très brave, esprit fin et cultivé, sa bonne humeur restait intacte au milieu des terribles événements. Dans le sort, secoué presque jour et nuit par le fracas des lourdes pièces de marine, nous causions de longues heures. D'Arlosier, en la cruelle extrémité où nous nous trouvions réduits, n'avait qu'un seul plaisir, celui d'évoquer à mon intention ses aventures et ses souvenirs de voyage.

— Oui, me dit-il un soir, on rencontre parfois des spécimens d'humanité fort curieux. J'en ai connu un qui m'a laissé une impression ineffaçable. C'était un Français. Un accident de machine nous avait obligés à faire escale à Ceylan. Dès qu'il apprit notre arrivée, il vint se mettre à notre disposition. Avec une grâce charmante il nous fit les honneurs de sa somptueuse demeure, où le luxe asiatique le plus raffiné s'alliait à tout le confort britannique. Ce ne fut qu'une succession ininterrompue de chasses et de fêtes agréables des danses les plus savantes d'une troupe de belles Cinghalaises. Notre compatriote rivalisait de faste avec les gouverneurs anglais. J'avais eu, à plusieurs reprises, l'occasion de causer un peu longuement avec lui. On sentait le mystère dans la vie de cet homme qui réalisait à mes yeux le type accompli de l'aventurier, qui ne se livrait jamais entièrement même dans ses minutes d'épanchement. Ses brusques silences, ses réticences qu'on devinait prétaient à toutes les suppositions...

— Pardon, mon cher d'Arlosier, interrompis-je, vous souvenez-vous du nom de votre hôte ? Ne s'appelle-t-il pas Vonapret... Séraphin Vonapret ?

Le lieutenant fit un bond :

— Et pardieu ! oui, comment savez-vous ?... Était-ce un de vos parents ?

— Un de mes oncles dont nous avons perdu la trace depuis plus de trente ans.

Ainsi, dans son existence fastueuse de rabab, l'oncle Séraphin avait complètement oublié sa famille ! La gloire du héros se ternissait soudain à mes yeux. Son indifférence le faisait descendre du piédestal où l'avait élevé mon imagination d'enfant. Ce fut une de mes plus cruelles déceptions.

Mon père et tante Ursule étaient morts, à quelques semaines d'intervalle, pendant mon absence, je tiens, à mon retour, à ménager la sensibilité de ma mère et de sa sœur Véronique, dont la santé se trouvait fort ébranlée par ce double deuil en ne faisant part qu'à l'oncle Casimir de ce que j'avais appris.

— Eh bien, dit-il, puisque Séraphin s'obstine à ne pas venir à nous c'est nous qui irons le surprendre dans son palais. Malgré mes cheveux gris les longs voyages ne me font pas peur. Auparavant il est indispensable de prendre quelques renseignements complémentaires.

Je laissai l'oncle Casimir agir à sa guise et, moins d'un mois après, je le vis entrer dans ma chambre, l'air agité, tenant une lettre à la main. Je compris tout de suite qu'il avait le dernier mot de l'énigme.

— J'ai eu tort de railler ta tante Ursule. Ses pressentiments ne l'avaient point trompée. Séraphin est décédé le 31 décembre 18... le soir où... tu te souviens ? J'aurais eu tout de même beaucoup de plaisir à le revoir. Enfin, qu'il repose en paix !... et occupons-nous de réaliser au plus tôt sa succession qui s'élève à quatre ou cinq millions. Vois les chiffres sur la lettre. D'abord, nous allons attaquer la justice anglaise la validité de son mariage avec la cinghalaise... une des danseuses qui se trempaient devant ton ami d'Arlosier.

— Mon oncle, si votre frère était marié, il a laissé sans doute des enfants. Je vous sais l'âme trop haute pour vouloir les dépouiller.

L'oncle Casimir gardait le silence. Chez lui le second mouvement valait toujours mieux que le premier. Il finit par répondre :

— Tu as peut-être raison. Tu ne

Vente par le Shérif.

Cour Supérieure, de Montréal, No 4379.

DAME ELLEN DONOHUE, et vir, et al, demanderesse, dans la cause No 4739 et les défenderesses dans la cause No 2741, demanderesse ; vs LA SUCCESSION DE FIEU LOUIS LINDSAY, en son vivant de Roberval, régistreur, et al, défendeurs à savoir :

Un emplacement situé en la ville de Roberval, étant la partie nord-est du quart sud est du lot numéro douze (ptie nord-est du quart sud-est No 12), du rang B de la subdivision primitive du canton Roberval, maintenant connu et désigné sous les numéros deux-cent-vingt-neuf, deux-cent-trente, deux-cent-trente et un et deux-cent-trente-trois (Nos 229, 230, 231 et 232), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Roberval, contenant une acre et un quart d'acre, plus ou moins, en superficie—avec les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Pour être vendu à mon bureau, au palais de justice, à Roberval, JARDI le VINGTIÈME jour de JANVIER prochain, (1925), à DIX heures de l'avant-midi.

Bureau du shérif,
Le shérif
GEO. LEVESQUE
Roberval, 15 décembre 1924.

n'empêcheras pas en tout cas de constater que ce pauvre Séraphin, qui nous avait fait en partant de si belles promesses, n'avait pas du tout le sentiment de la famille.

— Vous vous trompez, mon oncle, nousque privé de la sienne, il s'en est créé une nouvelle là-bas, à Ceylan.

— Ta ! ta ! ta ! fit l'oncle Casimir, je sais ce que je veux dire.

— Vous voyez, ajouta M. Deleyrol, que j'ai passé peut-être bien des de la fortune, mais je ne regrette rien. Le souvenir de cet oncle que je n'ai pas connu me revient à l'esprit à la fin de chaque année. Les impressions d'enfance ont un tel prolongement qu'une étrange émotion s'empare de moi le dernier soir de décembre. Je me revêts tout petit attendant le retour de l'émigré ; j'entends encore la voix grêle de tante Ursule et celle de l'oncle Casimir se chamaillant à qui mieux mieux—et, l'oreille aux aguets, je me surprends à retenir mon souffle quand un pas retentit dans le silence de la nuit... comme si j'allais soudain voir apparaître devant moi l'oncle Séraphin.

Engène DREVETON.

AVIS

CANADA Province de Québec, District de Roberval, No. 1537.

DANS LA COUR SUPÉRIEURE
DAME ANTHELLA FRIGON,
le Normandin, comté du Lac St-Jean, épouse en communauté de

sons de Jules Trottier, du même droit, Demanderesse

vs

JULES TROTIER, de Norman-

in, comté du Lac St-Jean, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée, en cette cause, le neuvième jour de décembre mil neuf cent vingt-quatre.

Roberval, 17 décembre 1924.

EUDORE BOIVIN

Procureur de la demanderesse.

Les mouches de montagne faites à la maison sont les meilleures

Contre rhumes, maux de gorge, malaises et douleurs

La nouveauté peut offrir des charmes en certains cas, mais le cas de maladie ne semble pas de ceux-là. Ce n'est pas quand une personne souffre qu'il est à propos d'expérimenter divers onguents que l'on proclame tout aussi bons que la mouche de montagne.

Personne, dans le monde entier, ne doute que la mouche donne un saveur plus fine, plus subtile aux viandes, aux salades composées, aux sauces et autres plats. Et cette même mouche sèche que vous achetez dans la boutique sèche et jaune est celle aussi qui fait les meilleures mouches.

Dans les cas de rhumes, de maux de gorge, etc., ce ne semble pas de saine économie ménagère d'acheter une préparation spéciale faite d'huile de mouche et que l'on ne peut employer que comme médicament alors que la mouche sèche que la plupart des femmes gardent dans leur cuisine est en même temps la meilleure pour toutes fins médicinales.

— Mon oncle, si votre frère était marié, il a laissé sans doute des enfants. Je vous sais l'âme trop haute pour vouloir les dépouiller.

L'oncle Casimir gardait le silence.

Chez lui le second mouvement valait toujours mieux que le premier. Il finit par répondre :

— Tu as peut-être raison. Tu ne

Gagnon & Frère

Manufacturiers de Portes et Chassis
Propriétaires de Moulins à scie.

Marchands de bois de sciage de toutes sortes
lattes, bardeaux, etc.

Commandes par la malle exécutées promptement

Rue Paradis, ROBERVAL.

PAINKILLER

Crampes — Entorses — Frissons.

JOSEPH-ALFRED DION, L.L.L.

Avocat

St-Félicien, Lac St-Jean.

Bureau près de la Banque d'Hochebourg

Sans Douleur !...

Nous battons la marche dans la qualité et les prix. Nous garantissons l'extraction des dents et des nerfs dentaires absolument SANS DOULEUR et ce que nous garantissons nous vous le donnons. Nous avons des centaines d'affidavits pour vous prouver ce que nous avançons. Tous les jours vous êtes invités à être témoins oculaires d'opérations dentaires absolument sans douleur. Tous nos travaux sont garantis donner satisfaction. En 5 ans dans la région nous avons donné nos preuves.

A mon Bureau pas d'Apprentis. Des hommes QUALIFIE seulement, des DENTISTES DIPLOMES nous ne faisons pas d'apprentissage sur les clients. Nous sommes responsables de nos ouvrages parce que nous avons les diplômes en conséquence. Quand le public paie il a le droit d'être bien servi et c'est notre DEVOIR de le servir HONNETEMENT.

A nos bureaux pas de temps de perte, pas de voyages inutiles. Dans 5 HEURES nous vous faisons un pont, un dentier et ce grâce à un laboratoire des plus modernes et un des plus complets de la Province.

Pour les clients éloignés nous faisons l'ouvrage même le soir de sorte qu'ils arrivent sur le train du soir et partent le lendemain matin, leur ouvrage fini et garanti donner entière satisfaction. Pour les gens éloignés il est préférable de prendre un engagement car nous avons toujours de l'ouvrage à l'avance.

Au-delà de 30 milles, Nous payons la moitié des passages pourvu que ce soit un ouvrage d'environ \$25.00.

Satisfaction à tout le monde !..

C'est ce qui fait notre succès.

Dr J.-D. PAQUIN

CHIRURGIEN - DENTISTE

Licencié de l'Université de Montréal

Ex-Interne de l'Institut Franco-Américain.

Ex-Interne de la clinique du Dr J. N. Paul Fournier.

ST-FELICIEN, Lac St-Jean

M. Chs-N. Dumais

AGENT D'ASSURANCE

souhaite à tous ses clients et amis,
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.

Elles étaient malades ;
Elles manquaient de forces ;
Elles sont très bien maintenant parce qu'elles ont pris les

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles



Mme WILFRID MAURICE,
11, rue St-Pierre, Lévis, P. Q.

— J'étais si faible que lorsque je marchais un peu vivement j'avais des battements de cœur et la respiration me manquait. Les forces ne me revenaient pas malgré beaucoup de soins. Enfin, une parente me conseilla les Pilules Rouges ; après en avoir pris quelques boîtes, je me portais beaucoup mieux, l'ouvrage me fatiguait moins et j'étais moins oppressée. C'est donc grâce à ce remède si j'ai bonne santé aujourd'hui !

Mme Wilfrid Maurice, 11, rue St-Pierre, Lévis, P. Q.

— J'ai pris différents remèdes, j'ai consulté un médecin, j'ai suivi des traitements, mais rien ne m'a fait du bien comme les Pilules Rouges que j'ai employées en dernier lieu. Je souffrais depuis longtemps de douleurs internes et de grande faiblesse,

mais je me suis remise sous l'influence de ce bon remède".

Mme Robert Loranger, 113, Lock, Nashua, N. H.

— J'ai beaucoup travaillé et j'ai élevé une nombreuse famille. Après des années de labeur, je me suis trouvée sans force, mes jambes fléchissaient et mes membres se refusaient à l'effort quand je voulais m'occuper. Peu habituée que j'étais à si peu d'activité, je m'inquiétais. On m'avait recommandé les Pilules Rouges comme tonique incomparable dans mon cas et je les ai prises. Ce que j'en ai obtenu fut plus que satisfaisant. Maintenant, dès que je m'aperçois de faiblesse et de malaises, je prends tout de suite des Pilules Rouges".

Mme Wilfrid Major, Grande Ile, Valleyfield, P. Q.

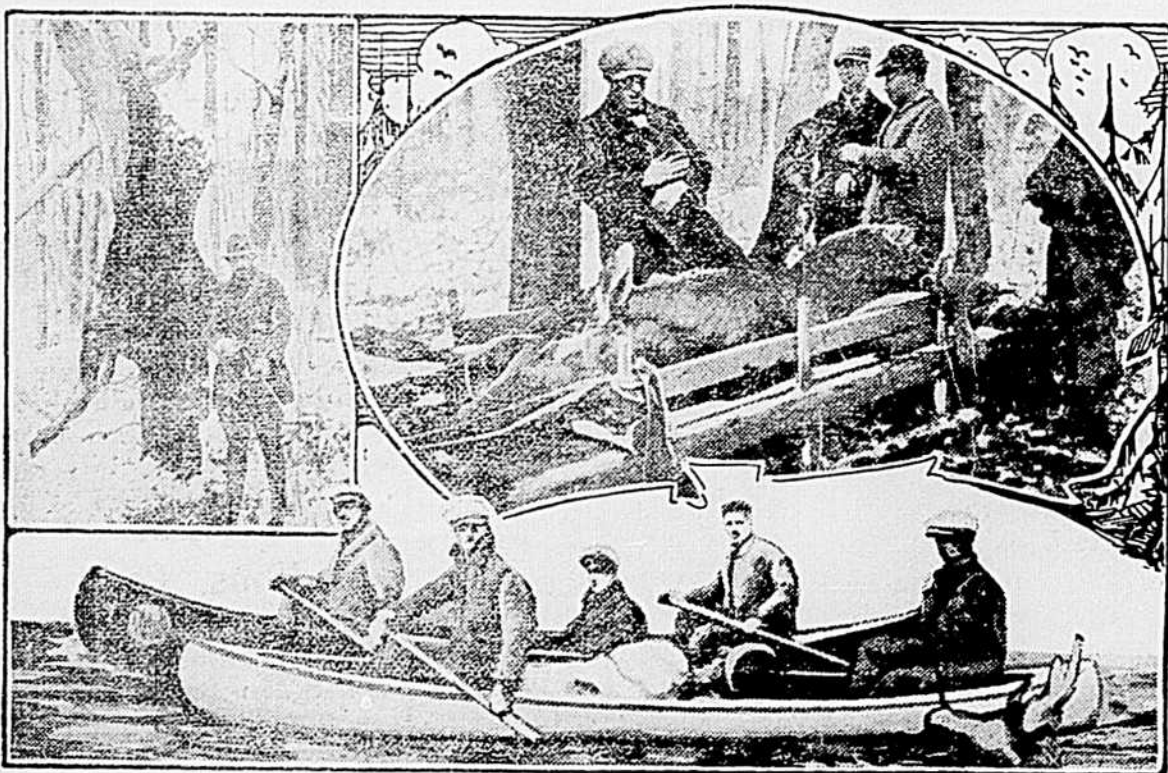
CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes et sont sans contredit le remède le meilleur marché. N'acceptez jamais de substitution ; voyez à ce qu'on vous donne les véritables Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

limitée, 274, rue St-Paul, Montréal.

Un Trophée Envie des Chasseurs



Les photographes reproduites ci-dessus ont été prises par un groupe de sportsmen montréalais, venus dans la vallée de la Rivière du Diable, dans les Laurentides, à la recherche du gros gibier. Comme on le verra, ils eurent du succès, car l'original et le chevreuil abondaient durant la saison qui vient de se terminer. Les photographes représentent divers incidents de l'excursion.

L'original est, de tous les animaux qui composent la faune canadienne, le plus grand et le plus puissant—celui qui sans aucun doute a le plus mérité d'être appelé le "roi de la forêt". A ce titre, il constitue le plus beau trophée que puisse désirer se procurer le chasseur d'expérience pour couronner ses exploits cynégétiques.

Mais ce monarque sylvestre n'est pas facile à descendre de son trône. Il a fait son habitat de nos forêts les plus inaccessibles et la Nature l'a doué en outre de sens très subtils, qui lui permettent de déjouer facilement ceux qui en veulent à sa sécurité. Sans compter qu'il peut, grâce à ses jambes longues et vigoureuses, distancer sans effort quiconque tente de le suivre à la piste.

Cependant, il lui faut quand même payer sa rançon à l'habileté des vieux nemours retors, qui doivent à une longue expérience de la forêt, de ses habitants et de leurs habitudes de pouvoir le faire tomber sous leurs balles meurtrières. Chaque automne, un certain nombre de ces gigantesques animaux sont abattus dans nos bois du Nord, à la grande joie d'honnêtes chasseurs.

Mais s'il est plutôt difficile de l'approcher à portée de carabine à cause des raisons déjà mentionnées, l'original, vu son grand poids, n'est pas une pièce facile à sortir de la forêt lorsqu'il a été abattu. Très souvent tué dans des endroits accidentés, difficiles, densément boisés et éloignés de tous moyens de communication, il n'est possible dans la plupart des cas, que d'en tirer certaines parties seulement—les quartiers d'arrière et la tête, cette dernière étant toujours le trophée classique qui constitue le plus beau souvenir de l'exploit. Le reste de l'animal est ensuite forcément laissé sur le sol à la merci des bêtes sauvages qui hantent la forêt.

Un groupe de chasseurs montréalais qui choisirent en novembre dernier la vallée du Diable, dans les Laurentides, à

comme scène d'opération, furent plus fortunés et purent ramener chez eux au complet un superbe original de deux ans pesant au moins 1000 lbs. Le trajet, une trentaine de milles jusqu'à la voie du Pacifique Canadien, à partir de l'endroit où l'animal expira après avoir été touché de deux balles de fort calibre, ne fut certes pas facile à couvrir, mais avec un peu d'énergie et de ressources, nos sportsmen purent atteindre la petite gare de St-Jovite avec leur original intact.

Il fallut d'abord recourir aux bons offices du garde-magasin d'une compagnie qui fait la coupe du bois dans la région. Avec un traineau rustique attelé de deux forts chevaux, celui-ci vint prendre la bête à l'arène où elle avait été suspendue d'un arbre à travers la forêt jusqu'à la rivière du Diable, à trois milles de là. Ce pittoresque et sinistre cours d'eau fut ensuite appelé à prêter son concours. L'original fut jeté dans l'onde et pris à la remorque de deux canots, déjà lourdement chargés de bagages. Cinq milles de ce genre de locomotion mirent la caravane à l'endroit où commence la grande route. Mais quelle route ! Il restait encore vingt milles avant d'arriver à la gare. Un solide petit camion Ford fut chargé de cette dernière partie de la besogne. On partit par une pluvieuse soirée de novembre, à travers des chemins détremés, presque impossibles, dans lesquels à chaque montée, l'auto menaçait de rester en panne. Ce fut même miracle qu'il s'en tira avec la charge qu'il portait et qui consistait en sept hommes, l'original, neuf lourds "paquetons", les fusils, une tente imbibée d'eau de pluie et deux canots ficelés sur la capote. Enfin, vers onze heures apparurent les lumières du village de St-Jovite, annonçant à la grande joie de tous la fin de ce pénible voyage, que nos sportsmen étaient cependant fiers d'avoir pu accomplir en dépit des conditions adverses.

Et c'est ainsi que l'on peut voir que si l'original est un gibier envié, il est en même temps bien encombrant et peu commode à manoeuvrer.

Vente par le Shérif

Cour de Magistrat, de Roberval, No 693.

ARMAND BOILY, de Roberval, avocat, vs ADHEMAR LAPOINTE, de St-Joseph d'Alma, défendeur, et ADOLPHE ALLAIRE, cultivateur, de Roberval, tiers-saisi défaillant à savoir :

Contre les biens immobiliers du dit tiers-saisi défaillant :

1. Les lots de terre maintenant connu et désignés sous les numéros cent quarante-trois et cent quarante quatre du cadastre du canton Roberval, contenant ensemble, cent vingt-sept acres en superficie, plus ou moins—avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. Avec en plus les droits de passage à perpétuité appartenant au dit tiers-saisi sur le lot de terre connu et désigné sous le numéro cent quarante et un des dits cadastre et canton.

2. Le lot de terre maintenant connu et désigné sous le numéro cent quarante-cinq du cadastre du canton Roberval, contenant cent trente acres en superficie, plus ou moins—avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Pour être vendus à mon bureau, au palais de justice, à Roberval, MARDI, le VINGTIÈME jour de JANVIER prochain (1925), à DIX heures de l'avant-midi.

Bureau du Shérif.

Le Shérif

GEO. LEVESQUE

Roberval, le 15 décembre, 1924.

Ne pouvait pas manger

"Je n'avais pas d'appétit, ne sentais pas la faim et ne pouvais pas manger plus d'un repas par jour" écrit Mme Charles Doyon de St-Ephrem, Qué., "Comme résultat j'étais devenue très faible. J'avais pris toutes sortes de remèdes, mais n'avais senti qu'un léger soulagement. Depuis que je prends le Novoro du Dr Pierre, j'ai augmenté de poids et peux prendre trois bons repas par jour." Nous ne connaissons rien de mieux pour activer la digestion et régulariser l'estomac, que ce remarquable remède végétal expérimenté par le temps. Ne le demandez pas au pharmacien, des agents spéciaux le procurent. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co. Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Vente par le Shérif

Cour Supérieure de Roberval, No 4518.

DAME RAURETTE SIMARD, veuve majeure de Georges Villeneuve, fils de Jos. de la ville de Chicoutimi, demanderesse; vs THOMAS LANGEVIN, d'Hébertville Station, cultivateur, défendeur à savoir :

Une ferme située à Hébertville Station, comprenant le lot de terre maintenant connu et désigné sous le numéro neuf-A, du cadastre pour le deuxième rang ouest du canton Labarre—avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de St-Wilbrod (Hébertville Station), MERCREDI le VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER prochain (1925), à DIX heures de l'avant-midi.

Bureau du Shérif

Le Shérif

GEO. LEVESQUE

Roberval, le 15 décembre 1924.

Vente par le Shérif

Cour Supérieure, de Chicoutimi, No 9284.

JOSEPH CLOUTIER, de la ville de Chicoutimi, coartier, demandeur; vs JOSEPH BERGERON, fils de Joseph de St-Coeur de Marie défendeur.

Le lot de terre maintenant connu et désigné sous le numéro quarante deux du cadastre pour le quatrième rang du canton Delisle—avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de St-Coeur de Marie, MERCREDI, le VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER prochain (1925), à DEUX heures de l'après-midi.

Bureau du Shérif

Le Shérif

GEO. LEVESQUE

Roberval, 15 décembre 1924.

AVIS

Province de Québec, District de Roberval, No 4551.

La Banque d'Hochelega, corps politique et incorporé ayant un bureau d'affaires à St-Félicien dans ce district;

demanderesse

vs

Edmond Tremblay (fils Étienne) et Adélar Tremblay (fils Étienne), tous deux de St-Félicien, dans ce district;

défendeurs

Il est ordonné au défendeur Edmond Tremblay, de comparaître dans le mois.

Roberval, 23 décembre, 1924.

(signé) R. Boissonneault

P. C. S.

Vraie copie

R. Boissonneault

P. C. S.

AVIS

Province de Québec, District de Roberval, Dans la Cour Supérieure, No 4552.

La Banque d'Hochelega corps politique et incorporé ayant un bureau d'affaires à Saint-Félicien, dans ce district;

demanderesse

vs

Edmond Tremblay (Fils Étienne) Adélar Tremblay, (Fils Étienne) et Elzéar Tremblay, tous trois de St-Félicien;

défendeurs

Il est ordonné au défendeur Edmond Tremblay, de comparaître dans le mois.

Roberval, 23 décembre 1924.

(Signé) R. Boissonneault,

P. C. S.

Vraie copie :

R. Boissonneault

P. C. S.

AVIS

Province de Québec, District de Roberval, COUR SUPÉRIEURE No. 4527.

DAME MARIE GIRARD, de la Station d'Hébertville, district de Roberval, épouse commune en biens de Thomas Langevin, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, en vertu d'une autorisation de Sir François Lemieux, jug. en chef de la Cour Supérieure de la Province de Québec, en date du 24 Novembre, 1924 :

demanderesse

vs

Le dit THOMAS LANGEVIN, de la Station d'Hébertville

défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en la présente cause, par la demanderesse contre le défendeur :

28 novembre, 1924.

THOMAS LEFEBVRE,

proc. de la demanderesse :

Mangez plus DE POISSON !

Nous avons tous les jeudis, du poisson frais d'Halifax, tel que :

SAUMON FRAIS, FLETAN Blanc

HADDECK frais, MORUE fraîche,

Téléphonez vos ordres ou venez nous voir, nous vous donnerons entière satisfaction.

Une visite vous en convaincra au

MAGASIN D'ÉPARGNE Enr'g.

J.-Eug. Potvin, Prop.

(En face du Chateau) Roberval

Téléphone Centre 160

SI VOUS VOULEZ CATER VOTRE ENFANT

Dès sa première enfance, faites vous l'esclave de ce petit être que Dieu vous a donné, esclave rivée à ses caprices. Allez au-devant de ses moindres desirs; que rien pour lui ne soit ni trop bon, ni trop beau, ni trop cher.

Faites-en votre idole de cette petite créature que Dieu vous a donnée pour en faire une sainte et pour vous faire avec elle. Idole de votre cœur qui ne pense qu'à elle, qui ne rêve qu'elle, qui sacrifie tout pour elle.

Idole de vos sens qui mettent toute leur ardeur fébrile à la caresser, à la dévorer de ses baisers, la fatiguer même sous vos étreintes passionnées. Chère petite âme baptisée que vous n'avez jamais embrassée avec la pensée qu'elle était le temple du Saint-Esprit et qu'elle vous communiquerait son innocence.

Et quand il a grandi, cet enfant, et qu'il se montre si gracieux avec sa chevelure onduleuse et si rayonnant de vie avec ses grands yeux ouverts, soyez-en fière. Vous n'êtes que trop naturelle, devenez-en orgueilleuse. Faites-en l'ornement de votre maison, et que tous, devant lui, viennent en quelque sorte courber la tête et lui prodiguer leur adulation.

Laissez-le, enfant terrible, dire tout ce qui se présente à son imagination, applaudissez à tout, et payez toujours d'une caresse toute parole, même blessante, qui vous fait dire à vous et à vos flatteurs : "comme il est spirituel."

Dites-lui souvent qu'il est beau, le plus aimé de tous; enivrez-le de sa petite personnalité. Voyez déjà comme il

sente ce qu'il vaut et comme vous devez être fière de lui !

Pas de refus au moins ! Le faire pleurer ! Le chagriner ! Lui apprendre petit à petit que la vie est une suite de deuils qui ne peuvent être remplis que par une suite à peu près ininterrompue de renoncements ! Allons donc !

Ne le terrifiez pas surtout par des enseignements religieux qui lui montrent Dieu punissant le mensonge, la dissobéissance, la paresse. . . . Non, non, Dieu, si vous lui parlez de lui, c'est le bon Jésus, rien que cela !

Laissez-le, tyran du foyer, commander à tous. Il est si beau quand il domine !

Mais il a grandi, et l'âge des études est venu. Non petit âge, tu n'apprendras que ce que tu voudras, et le maître qui te forcerait au travail, qui ne dirait pas toujours de toi : Il est le premier, ne serait qu'un ignorant. Il est si intelligent, il retient si facilement tout ce qu'on lui dit !

Certes, il a bien le temps de pleurer et de se fatiguer : laissez-le donc jouir de la vie !

Il a grandi encore. Après la semence, la récolte. Voyez-le : à la grâce du visage a succédé la raideur des traits à la grâce du sourire, le pincement des lèvres et une habituelle moquerie plus ou moins dissimulée. Au caprice d'enfant l'entêtement de la volonté, l'exigence et la bouderie. Au charmant laisser-aller, la paresse, la lâcheté, l'amour du plaisir, l'aspiration à être débarrassé de toute surveillance. A la candeur naturelle de l'enfance l'hypocrisie et le mensonge.

Voyez sa mère :

Au sourire habituel que faisaient épanouir la présence et le souvenir de son enfant ont succédé les pleurs silencieusement répandus. A l'espérance qui illuminait sa vie a succédé la triste réalité. Elle voit un esprit sans consistance, une volonté sans ressort, une âme abaissée, un cœur que rien de grand ni de beau ne fait battre : à l'orgueil lui semblait si légitime a succédé l'humiliation.

O mère, aviez-vous prévu ce résultat, en gâtant votre enfant ?

Pour savoir ce qui se passe dans votre comté, il faut nécessairement recevoir le journal local.

AVIS

Province de Québec, District de Roberval, No 4530 Cour Supérieure

Dame Marie-Louise Allard, de St-François de Sales, épouse commune en biens de David Petitpas, Secrétaire-Trésorier de St-François de Sales, demanderesse vs le dit David Petitpas, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée le premier décembre 1924 contre le défendeur.

Roberval, 28 décembre 1924.

Chs Ed. CHAYER

Procureur de la demanderesse

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

Départ des convois de St-Félicien

pour Québec

8.10 A. M. tous les jours, Dim. excepté

8.15 P. M. le dimanche seulement.

Pour CHICOUTIMI

4.15 A. M. le dimanche seulement

DEPART DE ROBERVAL

Pour QUEBEC

9.20 A. M. tous les jours, Dim. excepté.

9.22 P. M. le dimanche seulement.

Pour CHICOUTIMI

3.40 P. M. tous les jours, Dim. excepté.

5.07 A. M. le dimanche seulement.

Pour ST-FÉLICIEN

5.50 P. M. tous les jours Dim. excepté.

6.35 A. M. et 11.00 P. M. le dimanche

seulement.

Prend effet le 15 Juin à 12.01 A. M.

L'arrivée des trains à Roberval est due aux heures du départ.

Pour vos lits, veuillez vous adresser à la station de Roberval.

Pour tous les autres renseignements on est prié de s'adresser à

C. A. Levesque,

Chief de gare

Roberval

J. H. Lalancette

MARCHAND-GENERAL

Marchandises sèches—Hardes faites
Chaussures—Épicerie—Provisions
et Ferronneries.

ROBERVAL,

:::

P. Q.

Guide de l'Acheteur

La deuxième livraison du "Guide de l'Acheteur" renferme des articles intéressants sur la fusion des banques, nos institutions de crédit, le marché, etc. Par la modicité du prix de l'abonnement, 25 sous par année, cette revue mensuelle est appelée à rendre des services aux consommateurs car c'est à eux qu'elle s'adresse pour les guider dans leurs achats et faire rapporter à leurs piastres le maximum de leur rendement.

Sous la direction de M. Raoul Renault, cette revue est appelée à faire une salubre propagande d'éducation qui aidera au rétablissement de l'équilibre économique dans notre province, mais plus spécialement dans notre district.

Le "Guide de l'Acheteur" renferme un bon nombre d'annonces. C'est que les négociants et les industriels savent reconnaître l'importance d'une publication de ce genre.

Numéros spécimens gratuits en s'adressant au "Guide de l'Acheteur", 522 Première Avenue, Québec.

CARTES PROFESSIONNELLES

ARMAND BOILY, LL. L.

Avocat
ROBERVAL P. Q.

ERROL LINDSAY,

Notaire,
ROBERVAL P. Q.

Simon Lapointe, C. R. Armand Sylvestre, LL. B.

LAPOINTE & SYLVESTRE

Avocats

Roberval.

HUDON & LEVESQUE

NOTAIRES

P. A. HUDON, LL. L.

Léonce LEVESQUE, LL. L., ROBERVAL.

Prêts sur hypothèques, achats et ventes

de contrats, placements et administration de capitaux

T. L. BERGERON, LL. L.

Avocat et Procureur

Roberval, P. Q.

F. X. LAMONTAGNE

NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèques; Achats et ventes de contrats.

St-FÉLICIEN, - - Lac St-Jean

Dr. J. J. O'NEIL, M. D. V.

Chirurgien-Vétérinaire

ROBERVAL, P. Q.

Téléphones : Centre et Duquesne

J. E. POTVIN Roberval

Marchand en Gros et Détail



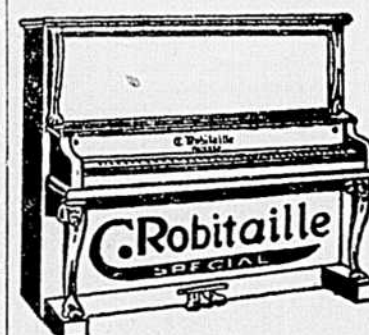
Épicerie, Provisions,
Ferrermeries, Vaiselle,
Matériaux de Construction.—Peinture et Vernis de toutes sortes.

Grains et Graines.

Vendons les Pneus et Tubes "DOMINION" de toutes grandeurs.

CHARBON ANTHRACITE

Le Piano de tout le monde, c'est le "C. ROBITAILLE Special"



Ce piano peut être comparé aux meilleures marques sous le rapport du fini, de la sonorité et de la durée. Nos prix et nos conditions sont à la portée de toutes les bourses.

Tous nos pianos portent notre garantie.

M. ALFRED GRENIER, de Roberval.

C. ROBITAILLE, Enr.

320 Rue St-Joseph,

QUEBEC.

Hommes épuisés, nerveux, malades, ne souffrez pas plus longtemps, prenez les

PILULES MORO

M. EDMOND LESIEUR,

6, rue Laing, Grand'Mère, P. Q.

"Mon travail me fatiguait beaucoup parce que je n'avais plus les mêmes forces et que des douleurs de dos et de côtés gênaient mes mouvements. L'appétit me manquait et ce que je mangeais ne suffisait pas à me soutenir. Un jour, on me conseilla les Pilules Moro que j'ai prises aussitôt. J'en ai continué l'emploi pendant un an et je m'en suis si bien trouvé que c'est à mon tour maintenant de les recommander". M. Edmond Lesieur, 6, rue Laing, Grand'Mère, P. Q.

Les Pilules Moro sont un restaurateur du sang; elles s'assimilent aisément, sont tolérées par les estomacs les plus délicats et, sous leur influence, on voit le rapide développement des forces, la disparition des maladies et le rétablissement de la santé.

Hommes épuisés, nerveux, qui souffrez des reins, de l'estomac, n'hésitez plus, prenez des Pilules Moro; là se trouve votre chance de vous rétablir.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

Nouvelles de la semaine.

La température

Nous avons eu à Roberval, trente à trente-cinq degrés en-dessous de zéro à plusieurs reprises, depuis une semaine. Au Lac Edouard, on a enregistré jusqu'à quarante-cinq.

En vacances

Tous les élèves du Couvent du Collège et les Séminaristes sont en vacances depuis quelques jours et passeront le temps du Jour de l'An dans leurs familles, pour reprendre l'étude après les Rois.

Ce que signifie

Un rhume : Tempête sous-marine.

Jumeaux : Abus de confiance conjugale.

Potence : Le plus désagréable des instruments à corde.

Un paresseux : Celui qui voudrait faire quelque chose.

Un veuf : Un prisonnier qui a fini son temps.

La coupe du bois

Les chantiers où l'on coupe le bois de sciage et le bois de pulpe, commencée de très bonne heure, ne se prolongeront pas bien longtemps, si l'on en juge par les nouvelles qui nous arrivent des différentes opérations. En effet, quelques contracteurs ont déjà reçu avis que leurs contrats étaient remplis et qu'ils devront suspendre la coupe du bois dès les premières semaines de janvier. Fort heureusement, la plupart des bûcherons qui seront forcément remerciés de leurs services, trouveront de l'emploi dans les chantiers, où l'on est à court de main-d'œuvre et qui sont un peu en retard.

Ouverture

On annonce l'ouverture de la session des Communes pour le 5 février 1925.

Sous-Ministre

M. F. N. Lemoine, secrétaire du ministre des Terres de la province, a été nommé sous-ministre des Terres en remplacement du Dr Elz. Miville Dechênes, démissionnaire.

Commandeurs

Le juge en chef de la Cour Suprême du Canada, M. Anglin et le président des communes canadiennes, M. Rodolphe Lemoine, ont été nommés commandeurs de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand par sa Sainteté Pie XI.

Double incendie à St-Ambroise

—Il est très curieux que deux incendies, à deux endroits différents, se soient déclarés à la même heure à St-Ambroise, la semaine dernière. Dans les deux cas, les dommages ont été très considérables pour les cultivateurs qui ont perdu granges et animaux et l'origine du feu est due au courant électrique.

Les incendies par l'électricité se multiplient d'une manière alarmante dans les églises, les maisons privées, les entrepôts et magasins et même les écuries comme dans le cas de St-Ambroise. Il y a certainement un vice radical dans les installations électriques, même les plus récentes, et on se demande s'il n'y a pas un remède. Le total des pertes est énorme, même dans notre district.

Un enfant est brûlé
Jonquière, 21.— Un garçonnet de quatre ans, enfant de M. Joseph Asselin, de cette ville, a trouvé une mort horrible, alors qu'il a été brûlé vif, sous les yeux de sa mère affolée, qui n'a pu malgré ses efforts, sauver la vie de son enfant.

Le petit garçon se tenait près du poêle, vêtu seulement de sa robe de nuit, lorsque sa mère vint jeter un morceau de papier dans le poêle, en soulevant une des rondelles, et, tournant le dos, alla continuer son travail.

Malheureusement une partie du papier enflammé tomba aux pieds du bambin et communiqua le feu à ses vêtements. Aux cris de l'enfant la mère accourut et se précipita vers la chaudière.

Coincidence fatale, l'eau était arrêtée. Hors d'elle-même, Mme Asselin appela au secours. Un passant accourut, mais il était trop tard. Horriblement brûlé, le petit garçon gisait sur le parquet, ayant encore la force, malgré ses souffrances, de murmurer à sa mère : "Ça brûle, maman". Malgré les soins du médecin l'enfant expira quelques heures plus tard.

St-Joseph d'Alma

M. et Mme René Cossette, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 23 décembre courant sous les prénoms de Joseph-Jean-Marie. Parrain et marraine : M. et Mme Eugène Boily, de Roberval.

La Fête de Noël

La Messe de Minuit a été célébrée avec beaucoup de solennité cette année. Les décorations du maître-autel et de la Crèche étaient vraiment remarquables et elles ont été faites avec beaucoup de goût. Rev. M. le Curé J. E. Lizotte chanta la Messe de Minuit et célébra la messe de l'Aurore. Les chants de Noël furent très bien rendus par les chœurs de la ville, sous l'habile direction de Mme Vve J. A. Tremblay.

Va et Vient

M. Thom Desbiens, de Chambord, était de passage à Roberval, la semaine dernière.

M. Thom Chase Boily, de Montréal, est actuellement en promenade chez ses parents M. J. Ed. Boily, de cette ville.

Mme Adem Grenier, de Métabetchouan, était en promenade à Roberval, cette semaine, de retour d'un voyage à St-Félicien chez M. Adjutor Boulanger.

M. A. G. Naud, d'Alma, était ici la semaine dernière.

M. P. A. Mercure, Gérant de la Banque Molson, de cette ville, est parti cette semaine pour un voyage de huit jours à Montréal. Il est accompagné de sa Dame.

M. Samuel Bédard, de Péribonka, était ici cette semaine.

Mme Vve Dr Michel Fiset, de Québec, a passé le Jour de Noël chez M. Ths Lefebvre de cette ville.

MM. Arthur et Jules Lefebvre, étudiants à Québec, sont arrivés chez leur père M. Ths Lefebvre, cette semaine et y passeront le temps des fêtes.

M. Osias Brasard, de Péribonka, était ici cette semaine.

M. le Dr Tremblay, de Chicoutimi, était de passage ici lundi et a procédé à l'opération de Mme W. Gagné.

M. et Mme Maurice Houde, de St-Joseph d'Alma, passent le temps des Fêtes chez leurs parents, à Roberval.

MM. Ths Ls Bergeron, R. Boissonneault, Ilas Gagnon et Arm. Sylvestre, sont revenus lundi d'un voyage de chasse de quelques jours.

Les affaires

Bien que le trafic ait été un peu plus actif cette semaine à l'occasion de la Noël, on sent

que la gêne financière est grande et générale. Les marchands et commerçants n'ont fait que de très piètres affaires ces jours-ci en vendant beaucoup moins qu'à pareille époque dans les années précédentes et en ne vendant que trop à crédit. Les affaires ne sont pas plus brillantes dans les bureaux de certaines classes professionnelles et industrielles, qui ressentent plus que toutes autres les conséquences directes de la pénurie désolante dont souffre plus gravement que jamais la classe agricole.

Les cultivateurs ont bien d'abondantes moissons, mais leurs produits ne se vendent pas ou doivent être sacrifiés à des prix de famine. La rareté de l'argent provient de là en grande partie. C'est tout le monde qui en souffre. En somme, sauf quelques heureuses exceptions, nous finissons un peu tous l'année assez pauvrement. Vaut mieux le constater que camoufler la situation et se faire illusion sur notre prospérité. Quand la majorité en arrache pour vivre ce n'est pas le temps pour les privilégiés ou les fortunés d'afficher un luxe insolent et de mener grand train. Pour que la multitude des gagne-petits et des pauvres gens se résignent à accepter leur sort sans murmurer et se conformer aux conditions de vie qui leur sont faites par les circonstances, il est bon que les autres les plus en moyens, les grassement salariés, les possesseurs de grosses ou petites fortunes, fassent leur part ou leur devoir social non-seulement en étant charitables envers les pauvres qui mendient à leurs portes, mais en donnant l'exemple salutaire d'une vie plus simple et moins fastueuse.

Pouding Chaumière

Un quart de livre de beurre, un quart de livre de sucre, une livre de farine, trois œufs, quatre cuillères à thé de poudre à pte, une pinte de lait, une pincée de sel. Mêlez la poudre à pte, la farine et le sel; ajoutez le sucre et le beurre et battez jusqu'à ce que le mélange soit léger et crémeux. Ajoutez les œufs un à un et mettez une demi tasse de lait et de la farine. Faites cuire dans des moules à crème renversée vingt-cinq minutes dans un fourneau modérément chaud. (Coutoisié du service des wagons-restaurants du Canadien National.)

Nos malades

Mme William Gagné, de Roberval, a subi une opération pour la vue, laquelle a très bien réussi. Nous souhaitons à Mme Gagné un prompt retour à la santé.

M. J. Albert LeBel, qui a été retenu au lit depuis une quinzaine est maintenant en bonne voie de guérison.

M. Alph. Parent, fils, qui est assez gravement malade, ira probablement à Québec prochainement où il devra subir une opération.

On nous informe que M. Osias Gagnon, qui a été victime d'un accident il n'y a pas très longtemps, est en convalescence.

Nouveau Marguier

M. Joseph Duchêne, a été élu marguier en remplacement de M. Joseph Lavoie dont le terme était expiré.

Prochain-Mariage

On annonce pour le 8 janvier prochain le mariage de Mlle Anna-Marie Bouchard Inst. de Roberval ville avec Monsieur Edgar Simard, de Chambord.

PAS DE CARTES.

HENRI PINAULT, M.D.

Ex-assistant Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Campbellton, N.B.

Médecine générale et CHIRURGIE

BUREAU : Résidence de M. Arthur Rinfret

près du monument du Sacré-Cœur.

Casier Postal No 93

Tél. Centre et Dubuc

Pas de travaux trop petits

DÉSIREZ-VOUS ?

FACTURES—ENTETES DE LETTRES—ENVELOPPES—MEMORANDUMS—CARTES DE VISITE—INVITATIONS PROGRAMME DE SOIRÉES LETTRES DE FAIRE-PART, DE NAISSANCE, DE MARIAGE ET DE DÉCÈS—AFFICHES—PANCARTES—REÇUS—COMPTE-RENDUS FINANCIERS POUR ÉGLISES ET MUNICIPALITÉS—ETIQUETTES—TICKETS—BILLETS DE LOTERIE—PRIX COURANTS—PROSPECTUS BROCHURES—IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES POUR COMMERÇANTS, ÉGLISES, COMMISSAIRES D'ÉCOLES ET MUNICIPALITÉS.

Adressez-vous à

LES IMPRIMEURS DE ROBERVAL, Limitée

Edit.-Prop. du Journal
"LE COLON"

Pas de travaux trop grands

PRENEZ UN ABONNEMENT AU JOURNAL LE COLON

Naissances à Roberval

Le 17 décembre. Marie Lucienne Jeannine fille de M. et Mme Joseph Otis. Parrain et marraine M. et Mme Armand Sylvestre, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 décembre. Marie Germaine Lucille fille de M. et Mme Hector Fortin. Parrain et marraine M. et Mme Eugène Fortin oncle et tante de l'enfant.

Le 21 décembre. Marie Hélène Salomée fille de M. et Mme Léopold Boivin, de Péribonka. Parrain M. Salmon Boivin, oncle de l'enfant, marraine Mlle Hélène Lizotte.

Le 26 décembre. Joseph Armand René, fils de M. et Mme Joseph Turgeon. Parrain M. Achille Turgeon, marraine Mlle Alma Côté.

Le 27 décembre Marie Rose Aloysia Athala, fille de M. et Mme Eugène Potvin. Parrain et marraine M. et Mme Victor Simard.

Le 28 décembre. Joseph Paul Gérard, fils de M. et Mme Ludger Tremblay. Parrain et marraine M. et Mme Paul Jacques.

A nos abonnés

Nos abonnés qui auraient des petites annonces pour décès, mariages ou naissances n'ont qu'à nous les faire parvenir et nous les publierons gratuitement.

Seuls nos abonnés ont droit à cet avantage.

LA BANQUE MOLSON

Un département spécial d'épargne fonctionne dans chaque succursale de La Banque Molson.

L'accueil le plus courtois est réservé à tous les clients et les comptes, gros ou petits, jouissent de tous les avantages de notre excellent service bancaire.

P.-A. MERCURE Gérant,

Succursale de Roberval

HEURES DE BUREAU
9 A.M. À 9 P.M.

TÉLÉPHONE CENTRE
BOITE POSTALE 130

CLINIQUE DENTAIRE DU

DR J.-E. GAGNON, L.C.D.

CHIRURGIEN-DENTISTE

SPECIALITÉS :

PONTS MOBILES ET HYGIÉNIQUES

EN OR DE 22 K. ET EN PLATINE.

DENTIERS EN OR DE 22 KARATS

CELLULOÏD, ALUMINIUM

POUSSIERE D'OR, ÉBONITE, ETC.

TRAITEMENTS À DOMICILE

ROBERVAL.

LAC ST-JEAN

A L'OCCASION DES FÊTES !..

Voici un beau et utile cadeau à présenter à un de vos parents ou amis à l'occasion des Fêtes, c'est un Camera (Kodak). Nous en avons de toutes les grandeurs et de tous les prix.



Nous avons aussi un très bel assortiment de Verreries, Ivoire française, Vaisselles, Etc., Etc. :: :: :: ::

NOTRE MAGASIN REGORGE DE MARCHANDISES DE TOUTES SORTES, C'EST LE MAGASIN PAR EXCELLENCE POUR VOS CADEAUX DES FÊTES !

"VENEZ NOUS VISITER"

C'est là notre message pour les Fêtes !.

Coté Boivin & Cie, Inc.

Roberval, P.Q.

RIVALISE EN BEAUTÉ AVEC

LE PINSON ÉCARLATE DES TROPIQUES

Santa Claus, Ils sont Ici!

"Duette" Duofold Parker

Plume Duofold et crayon Duofold assorti en un écrin à cadeau de luxe doublé en satin.

Leur premier Noël Ensemble

POUR que l'argent que vous consacrez pour faire des cadeaux durant cette saison de fêtes puisse acheter plus, dure plus longtemps et répandre une plus grande joie, donnez à vos amis et à ceux que vous aimez, la nouvelle "Duette" Duofold Parker—la plume classique et le crayon qui ont enchanté jeunes et vieux. Lorsque ces superbes articles d'un rouge laqué leur seront présentés le matin de Noël ou du jour de l'an ils sauront que vous leur donnez quelque chose de beau et ayant une vraie valeur.

A l'homme vous donneriez un Duofold grand modèle de \$7 s'adaptant bien à la main d'un homme et contenant un surplus d'encre qui est comme de l'argent en banque lorsque vous en avez besoin.

A la femme ou à la jeune fille, la Lady Duofold plus mince, \$5. Au garçon, donnez la Duofold Jr., \$5.

Crayons Duofold assortis pour toutes plumes, \$3.50. Nouveau crayon Duofold "Big Bro", \$4, un vrai compagnon pour la plume Duofold grand modèle, allant de pair avec elle comme construction et fini.

Tous les crayons et Plumes Duofold Parker sont faits en noir ordinaire brillant, ainsi qu'en rouge laqué. Toutes les plumes Duofold ont la pointe Duofold douce, garantie, si elle n'est pas manœuvrée, de durer 25 ans.

Arrêtez-vous au premier comptoir où l'on vend des plumes et achetez immédiatement vos Duofolds pour les fêtes, assez à temps pour faire graver les noms des châteaux qui les recevront en cadeau.

THE PARKER FOUNTAIN PEN CO., Limited

Usine et siège social, TORONTO, ONTARIO.

Crayons Duofold Parker pour assortir la plume, \$3.50. Grand modèle \$4.

Plume Duofold grand modèle avec crayon Duofold "Big Bro."

\$11 ou avec Crayon Duofold modèle réglementaire

\$10.50

Série de plume et crayon Duofold Jr. ou Lady Duofold

\$5.50

La boîte à cadeau est comprise dans les séries.



Parker LUCKY CURVE
Duofold Duette
La plume avec une pointe garantie pour 25 ans. La mine du crayon se rentre et se retire.

En vente au

Magasin d'Épargne, Enrg.

ROBERVAL

En face du Château.